

CAPA - CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

JARDINIER PAYSAGISTE PAR VOIE SCOLAIRE

Niveau 3 (infra-bac)



Ce diplôme, en 2 ans, offre aux élèves une formation professionnelle permettant d'entrer dans la vie professionnelle ou de poursuivre vers des niveaux supérieurs. Le titulaire du CAPA jardinier paysagiste est un professionnel qualifié, qui, sous l'autorité d'un responsable, exerce le métier d'ouvrier jardinier dans les secteurs d'activités des jardins et espaces verts.

Obtention du diplôme :
en contrôle continu en cours de formation et épreuve finale

OBJECTIFS

Le diplômé de CAPA Jardinier paysagiste doit être capable, sous l'autorité de son supérieur hiérarchique de :

- Réaliser en sécurité les travaux d'entretien et d'aménagements d'espaces verts, parcs et jardins
- Utiliser et entretenir le matériel nécessaire aux travaux paysagers
- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

ADMISSION

Public visé

Etre âgé de 14 ans minimum au 1er janvier de l'année de recrutement

Pré-requis

Sortir de 3ème ou avoir un autre CAPA

Sélection des candidats

Admission sur dossier et entretien de motivation si nécessaire

ORGANISATION DE LA FORMATION

Effectif : 20 places

Calendrier :

- **Date d'inscription** : de janvier à juin
- **Durée de la scolarité** : sur 2 ans – soit 58 semaines
- **Stages** : 12 semaines de stage prises sur la scolarité (11 semaines de stage individuel et 1 semaine de stage collectif) et 1 semaine de stage prise sur les vacances scolaires

Lieu et horaires

École Du Breuil - route de la Ferme – Paris 12e arr. (entrée par la route de la Pyramide)

RER A : Joinville-le-Pont / Bus 77 et Bus 201 arrêt école Du Breuil

Horaires : de 8 h à 17 h (amplitude maximum) – 28 h par semaine





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théorique et travaux pratiques dans le domaine de l'École Du Breuil

PROGRAMME

- MG1 : histoire-géographie, mathématiques, informatique, économie
- MG2 : expression, communication – éducation socio-culturelle, biologie-écologie, EPS
- MG3 : anglais- français, sciences économiques et sociales, EPS
- MP1 : connaissance du milieu professionnel
- MP2 : maintenance du matériel
- MP3 : mise en place d'aménagements paysagers
- MP4 : travaux d'entretiens paysagers
- Module d'initiative professionnelle

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- 7 épreuves obligatoires (3 épreuves générales et 4 épreuves professionnelles) et 1 facultative.
- 6 sont en contrôle continu en cours de formation et 1 est en épreuve terminale

PASSERELLES ET EQUIVALENCES

Les titulaires d'un CAP ou diplôme supérieur peuvent être dispensés de certains modules

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Une formation technique et pratique s'appuyant sur un parc de 10 ha et un réseau professionnel important
- un accompagnement individualisé

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Ce niveau de formation peut permettre d'intégrer un parcours Bac Pro aménagements paysagers en formation initiale 2nde ou 1ère selon niveau ou un BP aménagements paysagers en apprentissage. Il permet aussi d'envisager une entrée rapide dans la vie active

Le titulaire d'un CAPA professionnel participera à la création et à l'entretien de parcs, jardins ou espaces verts en tant que jardinier

- dans les entreprises du paysage
- dans les collectivités territoriales

INSCRIPTION

Sur le site internet de l'École Du Breuil : www.ecoledubreuil.fr

Pour toute information concernant l'accessibilité du site et des formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter M. Patrick CHERDEL : patrick.cherdel@paris.fr